

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
17 janvier 2023	6	0	1	4	0

Vote(s) pour : 7
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 23 janvier 2023

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY Présidente du SERM

Point n° 1 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 06 décembre 2022

Le Comité Syndical

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 06 décembre 2022,

DECIDE

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenu le 06 décembre 2022.

La Présidente du SERM



Rachel BURGY